



**LA LIGUE D'ILE DE FRANCE AVIRON
LE COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DU VAL D'OISE
LA SOCIETE NAUTIQUE DE L'OISE**

73^{ème} CROSS DES RAMEURS

Dimanche 12 décembre 2010

BASE DE LOISIRS DE CERGY-PONTOISE

Epreuve ouverte aux licenciés A et U de la FFSA pour la saison 2010/2011

1. ENGAGEMENTS

Les engagements sont à établir uniquement par Internet :
www.clubaviron.net

**Inscriptions du Mercredi 10 novembre 8h00
au Mercredi 1 décembre 2010 à 14h00**

Les engagements doivent s'effectuer comme si vous engagiez des skiffs
Exemple : HM 1X DURAND PIERRE

**Aucun retard, rajout ou modification ne sera pris en compte
après la date limite d'inscription sur le serveur FFSA**

Les droits d'engagement s'élèvent à 3€ par concurrent à régler par chèque.
Un chèque de caution séparé de 160€ en cas de perte de puces électroniques (16€ /
puce) sera joint au règlement des inscriptions.

Les deux chèques à l'ordre de la LIFA seront à envoyés avant le 5 décembre 2010 à
l'adresse suivante :

LIFA / 17, boulevard de la Marne / 94130 Nogent sur Marne

**Aucun remboursement en cas de forfait de rameurs
L'inscription FFSA des concurrents sera validée par l'organisateur qu'après
réception des chèques d'engagement et des cautions**

2. RETRAIT DES PUCES ET DES DOSSARDS

Les Pucés et dossards seront délivrés aux chefs d'équipe,

Entre 8H30 et 10H00

Le chef d'équipe devra être en possession des licences FFSA, ou à défaut des pièces d'identité de chacun des rameurs engagés.

Les licences seront signées par un médecin compétent ou à défaut elles seront accompagnées d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de compétitions

3. HORAIRES ET DISTANCES DES COURSES

10h30	Benjamins / Minimes	3000 m
10h45	Cadets / Vétérans	5000 m
11h00	Juniors / Seniors	7000 m

4. CHALLENGE DES CLUBS

La méthode déterminant le classement est détaillée sur le document ci-joint.

Le club vainqueur de ce challenge remportera :

1 COX- BOX CONCEPT 2

Le Deuxième Club remportera :

1 STROKE COACH

Le Troisième Club remportera :

1 Chrono INTERVAL 2000

5. PRIX INDIVIDUELS

Une médaille sera remise aux 10 premiers de chaque catégorie. Ceux-ci devront se présenter avec leurs licences.

Les TROIS premiers des catégories benjamins, minimes, cadets (H et F) et les DEUX premiers des catégories juniors, seniors et vétérans (H et F) recevront également une récompense personnelle.

6. INFORMATIONS

En cas de fraude avérée d'un concurrent, le club et ce dernier seront disqualifiés tant pour l'attribution des points du Challenge que pour les récompenses individuelles

Le Président de la L.I.F.A.
Guy JOUANNO

Le Président de la S.N.O
Jean Pierre STALMACH

Le Président du CDA 95
Christian BEIGNON